



**MARDI 8 FÉVRIER WÉPION LA MARLAGNE**

**JPRO 2022**

Idées, réflexions et échanges  
pour nourrir le travail  
culturel face à l'urgence



# ANALYSER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AU REGARD DES DROITS CULTURELS

*Atelier dans le cadre du cycle « Cultiver les droits culturels, expérimenter PAIDEA » lancé à la rentrée 2021 par l'ASTRAC et la Plateforme d'observation des droits culturels de Culture et Démocratie*

*Animé par Valérie Lossignol, Pascale Piérard, Liesbeth Vandersteene et Julia Bailly*

Les droits culturels ? Que sont ces droits ? Pourquoi et comment les faire vivre dans nos pratiques quotidiennes ? Comment se nourrir les un-e-s les autres et faire réseau ensemble ?



**JOURNÉE 1 :**  
16 Novembre 2021  
« Explorer, défricher »  
**Introduction aux droits culturels**

**JOURNÉE 2 :**  
8 février 2022  
« Observer, analyser »  
**nos pratiques au regard du  
contexte sanitaire et des droits  
culturels**

**JOURNÉE 3 :**  
Automne 2022  
Information à venir

Dans le cadre de cet atelier, nous avons cherché des réponses à ces questions posées en début de cycle, avec un outil, pilier de la méthode PAIDEA, « l'analyse de cas ».

PAIDEIA est une méthode de recherche action, développée par le Réseau culture 21, en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg.

Celle-ci a pour objectif d'analyser collectivement comment les droits fondamentaux et en particulier les droits culturels sont pris en compte dans les pratiques et dans l'ensemble des politiques de développement territorial (culturelles, éducatives, sociales, ...).

A partir de l'étude d'un cas concret, et à travers une méthodologie plutôt rigoureuse, nous avons cheminé ensemble avec 8 droits culturels pour partager nos réflexions et nos interrogations théoriques et de terrain.

## PRESENTATION DE LA METHODE

---

L'analyse de cas se fait par le plus souvent individuellement et par écrit. On choisit une action précise au sein de sa pratique, définie dans le temps, passée, dans laquelle nous sommes directement impliqué·e·s. On réalise dans un premier temps une description détaillée de l'action et dans un deuxième temps une analyse de celle-ci au regard des droits culturels. Dans un troisième temps des lectures croisées viennent enrichir l'analyse.

L'atelier\*\* de la Jpro proposait de réaliser ensemble une analyse de cas collective et à l'oral, ce qui permet découvrir cet outil, et de continuer à s'appropriier les droits culturels à partir de ses pratiques de terrain.

\*\* Deux récits ont été partagés dans le contexte de deux ateliers. Afin de ne pas alourdir cette fiche, celle-ci ne porte pas sur le témoignage de Lara Lalman (La Concertation) sur l'action « Retrouvailles ». Nous tenons toutefois à la remercier pour sa contribution précieuse aux échanges.

## REPARTITION DES DROITS

---

Cette analyse se fait à partir de 8 droits identifiés dans la Déclaration de Fribourg\*:

- Identité (art. 3a)
- Diversité (art. 3b)
- Patrimoine (art. 3c+ art 2 de la Convention de Faro)
- Communauté (art. 4)
- Participation (art. 5)
- Coopération (art. 8)
- Éducation (art. 6)
- Information (art. 7)

Ceux-ci ont été répartis entre les participant·e·s, qui se sont concentré·e·s sur l'analyse de la pratique à travers les 2 droits qui lui avaient été attribués.

\* La méthode PAIDEIA se base dans sa mise en œuvre sur la Déclaration de Fribourg et cette déclinaison en 8 droits culturels.

## LE RECIT\*\*

---

« Paroles de quartier » est une aventure du CC Mouscronnois, en collaboration avec la Bibliothèque, la Maison des Jeunes et le Collectif 6.35

Maud Mallet (animatrice-programmatrice et chargée de la communication) nous a amené dans les quartiers et les villages de l'entité Mouscronnoise. Elle nous a expliqué comment chaque année, les partenaires se sont arrêtés dans un village ou dans un quartier, comment ils ont rassemblés un groupe de personnes ; comment ils ont collectés des anecdotes, pour ensuite écrire une histoire inédite mettant en scènes des personnages et des lieux caractéristiques du dit quartier.

Cette histoire, ils l'ont transformée en un récit sonore, proposé aux habitant·e·s lors de, par exemple, la fête annuelle du village. Chacun·e est alors invité·e à partir avec un MP3 sur les oreilles pour une balade à la découverte du quartier à travers ces anecdotes. La balade se clôture sur un moment de rassemblement autour d'un verre, d'une exposition, etc. proposée par une association du quartier.

Lors du récit de Maud, nous avons été particulièrement touché·e·s par les rencontres entre générations, organisées en marge de ce projet, sous la forme de par exemple, une découverte partagée des jeux et objets de chaque époque.

### **ANALYSE PAR DROIT ET PARTAGE ET REFLEXIONS EN GRAND GROUPE**

---

Après ce partage, d'un projet que nous avons pris plaisir à découvrir à travers le récit de Maud, nous nous sommes d'abord retrouvés en petit groupe pour mettre en commun nos réflexions sur les 2 droits qui nous avaient été attribués. Nous avons ensuite partagé le résultat de cette mise en commun au grand groupe, avec pour instruction « bienveillance, sans complaisance »,

Nous avons été nombreux à mettre en avant, la pertinence du projet au regard de nombreux droits. Mais aussi à pointer des endroits qui posaient questions, sur la pratique et sur le référentiel théorique :

- On retrouve dans l'approche une attention au patrimoine matériel, immatériel, symbolique !
- Une production orale très accessible, par le prêt de MP3 et également une production écrite sous forme de recueil.
- Peu de diversité dans les personnes qui participaient à l'atelier (où sont les « actifs » ?) ; l'heure de l'atelier permet difficilement à des personnes avec enfants d'y participer.
- La contribution des participant·e·s aux ateliers à la construction du projet : définition du territoire, choix des anecdotes, du scénario du récit, etc.
- *Où retrouve-t-on l'accès à la culture dans la Déclaration de Fribourg ?*
- Pas de contrôle de la véracité de l'anecdote. Quand elle est partagée par une structure officielle, est-ce problématique ?
- L'approche « anecdote » ne complique-t-elle pas la participation des « nouveaux habitant·e·s » aux ateliers ? Le partage lors des balades est-il suffisant pour permettre à anciens et nouveaux·elles habitant·e·s de se « rencontrer » ?
- Manque-t-il une étape de décentralisation ?
- Une approche ludique semble permettre une rencontre des générations.
- Quelle place est donnée/prise par chaque partenaire ? Une évaluation annuelle est-elle suffisante ?
- Etc. etc.

Comme on le voit, l'« analyse de cas » a permis d'interroger la prise en compte des droits culturels dans les différents aspects de l'action et a mis en avant des questions qui peuvent amener à une contribution à plus grande effectivité de ces droits.

*Participant·e·s :*

*Atelier 1 :*

LA CONCERTATION ASBL -LALMAN LARA (témoignage)  
CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON - WATTIEZ Vincent  
Culture et Démocratie - LE CORRE Maryline  
CENTRE CULTUREL DE VERVIERS - BONHOMME Audrey  
CENTRE CULTUREL DES ROCHES DE ROCHEFORT - DUJARDIN Delphine  
FMJ - JACQUES Alex  
CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON CHINY-FLORENVILLE - ALEXANDRE Marc  
CENTRE CULTUREL LOCAL DE HASTIERE - BOLEN Amélie  
MAISON CULTURELLE DE QUAREGNON - DE CICCIO Ophélie  
CENTRE CULTUREL DE DINANT – FRANCO Anne  
ESPACE BERNIER - CENTRE CULTUREL DE WATERLOO - GHIN Christel  
CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE - MARCOLUNGO Nora  
CENTRE CULTUREL DE WANZE – MATIVA Pierre  
CENTRE CULTURELLE DE PONT-A-CELLES - VANCOMPERNOLLE Laurie  
OYOU CENTRE CULTUREL DE MARCHIN – YERNA MICHEL  
CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE – STRUYF Etienne  
PROVINCE DE NAMUR – REGNIER Dominique

*Atelier 2 :*

CENTRE CULTUREL MOUSCRONNOIS – MALLET Maud (témoignage)  
CENTRE CULTUREL DE FOSSES-LA-VILLE – WENES Thierry  
CENTRE CULTUREL DE DINANT – BOKA Wendy  
CENTRE CULTUREL DE GERPINNES - de STEXHE Paul  
FMJ – DUPONT Adèle  
CENTRE CULTUREL DE SOUMAGNE – KAUFFMAN Christophe  
CENTRE CULTUREL DE TUBIZE -ANTHOINE Pierre  
COOPERATION CULTURELLE REGIONALE/LIEGE – CONSTANT Justine  
CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE – DEBROUX Sandrine  
L'ENTRELA - CENTRE CULTUREL D'EVERE – FONTAINE Karin  
CENTRE CULTUREL DE BASTOGNE – LAMBERT Baptiste  
CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE – MARCOLUNGO Nora  
ESPACE BERNIER - CENTRE CULTUREL DE WATERLOO – MIGEAL Eléonore  
CENTRE CULTUREL D'ITTRE - DEVRIENDT Ludovic  
CCPAC - CENTRE CULTUREL DE PONT-A-CELLES - VANDERMEREN Laurence  
CENTRE CULTUREL DE WALCOURT – MARLIER Agnès